

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026



N° 15948 * 08
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise										2R TRANSPORT - SIREN : 841808207		Néant		☐														
Durée de l'exercice en nombre de mois										12		Durée de l'exercice précédent										12						
																				Exercice N clos le		31/12/2025						
										Brut		Amortissements-Provisions		Net														
										1		2		3														
ACTIF																												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial										010				012													
	Immobilisations incorporelles - Autres										014				016													
	Immobilisations corporelles										028		8 153		030		8 317											
	Immobilisations financières (1)										040		60		042		60											
	TOTAL I (5)										044		8 213		048		8 317											
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production										050				052													
	Stocks marchandises										060				062													
	Avances et acomptes versés sur commandes										064				066													
	Créances (2) clients et comptes rattachés										068				070													
	Créances autres (3)										072		1 819		074		1 819											
	Charges constatées d'avance										092				094													
	Valeurs mobilières de placement										080				082													
	Disponibilités										084		4 899		086		4 899											
	TOTAL II										096		6 718		098		6 718											
TOTAL GENERAL (I + II)										110		14 931		112		8 317												
PASSIF																Exercice N NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel														120		12 000											
	Ecart de réévaluation														124													
	Réserve légale														126		1 200											
	Réserves réglementées														130													
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...												131		132													
	Report à nouveau														134		-22 913											
	Résultat de l'exercice														136		-823											
	Subventions d'investissement														137													
	Provisions réglementées														140													
	TOTAL I														142		-10 536											
Provisions pour risques et charges														TOTAL II		154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées														156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours														164													
	Fournisseurs et comptes rattachés														166													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)												169		664		172 791											
	Comptes courants d'associés														173		16 358											
	Autres dettes														175		0											
	Produits constatés d'avance														174													
TOTAL III														176		17 149												
TOTAL GENERAL (I + II + III)														180		6 614												
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an										193				(4)	Dont dettes à plus d'un an										195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an										197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice										182 0	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs										199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice										184		



2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise 2R TRANSPORT - SIREN : 841808207												
A - RÉSULTAT COMPTABLE								N clos le 31/12/2025		N-1 clos le 31/12/2024		
Ventes de marchandises			dont export et livraisons intracommunautaires			209		210				
Production vendue biens						215		214				
Production vendue services						217		218	9 298	8 354		
Production stockée									222			
Production immobilisée									224			
Subventions d'exploitation reçues									226			
Autres produits									230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	9 298		8 354	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									234			
Variation de stock (marchandises)									236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)									238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)									240			
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier			immobilier			242	9 486	5 598		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)			243		244	259	257		
Rémunérations du personnel									250			
Cotisations sociales		dont cotisation personnelle de l'exploitant				380		252				
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		254	103	963		
Dotations aux dépréciations									256			
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger					259		262				
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles					260						
Total des charges d'exploitation (II)								264	9 849		6 818	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-551		1 535	
Produits financiers						(III)		280				
Produits exceptionnels						(IV)		290				
Charges financières						(V)		294				
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes					(VI)	347	300	47	35		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles						348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	225			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	-823		1 500	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2					312		314	823	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles							316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles							318				
	Provisions non déductibles							322				
	Impôts et taxes non déductibles							324	225			
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987					
	France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989					
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
	ZFANG 44 quaterdecies		345									
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992		Zone de développement prioritaire		993					
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit					346		350			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352		354	598	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356				
Déficits antérieurs reportables				9 029						360		
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370		372	598	



2R TRANSPORT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 12 000 €

6 RUE DU CHEVALERET, 75013 PARIS

RCS de PARIS B 841 808 207

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

L'associé unique a établi un procès verbal ordinaire des décisions de l'associé unique le 04/05/2026, dont est établi l'extrait ci présent, relatif à la décision d'affectation du résultat.

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, à savoir :

une perte de 823 €

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.
- le compte Report à Nouveau est désormais débiteur de 23 736 €.